

**MAISON FRATERNITÉ**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2018**

# MAISON FRATERNITÉ

## TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État des résultats	3
État de l'évolution des soldes de fonds	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Commentaire de l'auditeur indépendant concernant l'information financière supplémentaire	16
Information financière supplémentaire (non auditée)	
Détail des produits et des charges – Fonds de fonctionnement	17

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux administrateurs de  
Maison Fraternité

### **Rapport sur les états financiers**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Maison Fraternité, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Les états financiers ont été préparés par la direction pour satisfaire aux exigences en matière d'information financière du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux exigences en matière d'information financière du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Maison Fraternité au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux exigences en matière d'information financière du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario.

*Référentiel comptable et restrictions quant à l'utilisation et à la diffusion*

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention des lecteurs sur la note complémentaire 2, qui décrit le référentiel comptable appliqué. Les états financiers ont été préparés pour permettre à Maison Fraternité de se conformer aux exigences en matière d'information financière prévues dans l'entente avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. En conséquence, il est possible que ces états financiers ne puissent se prêter à un autre usage. Notre rapport est destiné uniquement aux administrateurs de l'organisme, au ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, au Réseau local d'intégration des services de santé de Champlain (RLISS de Champlain) ainsi qu'au ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ) et ne devrait pas être distribué ni utilisé par d'autres parties.

**Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément aux exigences de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, les méthodes comptables décrites à la note complémentaire 2 ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)  
Le 23 mai 2018

# MAISON FRATERNITÉ

## ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

3

	Fonds de fonctionnement	Fonds de réserve de capital et éventualités	Fonds de réserve de remplacement	2018 Total	2017 Total
<b>PRODUITS</b>					
Subventions et contributions					
- RLISS de Champlain	2 775 759 \$	- \$	- \$	2 775 759 \$	2 802 685 \$
- Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario	198 306	-	4 600	202 906	203 176
- Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse	61 506	-	-	61 506	61 506
- Centraide	33 980	-	-	33 980	33 980
- Ontario au travail	30 000	-	-	30 000	30 000
Conseils scolaires	200 112	-	-	200 112	182 925
Location de salles	22 514	-	-	22 514	22 014
Amortissement des subventions reportées – immobilisations	66 628	-	-	66 628	70 135
Contribution du Fonds de fonctionnement	-	-	6 976	6 976	6 976
Dons	35 000	7 897	-	42 897	34 150
Intérêts et autres	1 546	11 690	97	13 333	49 012
	<b>3 425 351</b>	<b>19 587</b>	<b>11 673</b>	<b>3 456 611</b>	<b>3 496 559</b>
<b>CHARGES</b>					
Salaires et avantages sociaux	2 628 535	-	-	2 628 535	2 702 467
Nourriture	121 231	-	-	121 231	116 445
Entretien, réparations et alarmes	69 815	-	20 060	89 875	102 046
Électricité, chauffage et eau	53 459	-	-	53 459	64 046
Télécommunications	47 281	-	-	47 281	43 288
Fournitures de bureau et équipement informatique	44 482	-	-	44 482	57 768
Allocations aux résidents, médicaments et besoins personnels	32 883	-	-	32 883	28 020
Promotion et cotisations	30 298	-	-	30 298	45 236
Formation du personnel	23 638	-	-	23 638	27 623
Assurances	28 486	-	-	28 486	26 176
Ateliers	17 244	-	-	17 244	11 944
Déplacements des employés	17 212	-	-	17 212	17 976
Impôts fonciers	13 674	-	-	13 674	13 680
Honoraires professionnels	126 878	-	-	126 878	64 881
Intérêts sur la dette à long terme	5 300	-	-	5 300	5 948
Amortissement des immobilisations					
- financées par hypothèque	64 155	-	-	64 155	63 506
- financées par l'organisme	82 576	-	-	82 576	87 280
Contribution au Fonds de réserve de remplacement	6 976	-	-	6 976	6 976
	<b>3 414 123</b>	<b>-</b>	<b>20 060</b>	<b>3 434 183</b>	<b>3 485 306</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>	<b>11 228 \$</b>	<b>19 587 \$</b>	<b>(8 387) \$</b>	<b>22 428 \$</b>	<b>11 253 \$</b>

# MAISON FRATERNITÉ

## ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

4

	Fonds de fonctionnement		Fonds de réserve de capital et éventualités	Fonds de réserve de remplacement	2018 Total	2017 Total
	Non affecté	Investis en immobilisations				
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>(124 744) \$</b>	<b>742 028 \$</b>	<b>493 893 \$</b>	<b>195 588 \$</b>	<b>1 306 765 \$</b>	<b>1 295 512 \$</b>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	91 331	(80 103)	19 587	(8 387)	22 428	11 253
Investissement en immobilisations	(64 155)	64 155	-	-	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>(97 568) \$</b>	<b>726 080 \$</b>	<b>513 480 \$</b>	<b>187 201 \$</b>	<b>1 329 193 \$</b>	<b>1 306 765 \$</b>

# MAISON FRATERNITÉ

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2018

5

	Fonds de fonctionnement	Fonds de réserve de capital et éventualités	Fonds de réserve de remplacement	2018 Total	2017 Total
<b>ACTIF</b>					
<b>ACTIF À COURT TERME</b>					
Encaisse	215 301 \$	- \$	391 957 \$	607 258 \$	545 129 \$
Débiteurs (note 3)	34 479	-	-	34 479	35 042
Intérêts à recevoir	-	8 948	-	8 948	8 125
Subventions à recevoir	-	-	-	-	8 500
Tranche échéant à moins d'un an de la subvention à recevoir – Centraide Ottawa (note 4)	30 000	-	-	30 000	30 000
Frais payés d'avance	16 218	-	-	16 218	16 904
Avances interfonds, sans intérêt	300 224	(95 468)	(204 756)	-	-
	596 222	(86 520)	187 201	696 903	643 700
<b>DÉPÔT À TERME</b> , non rachetable, 1,75 %, échéant en mai 2020	-	600 000	-	600 000	600 000
<b>SUBVENTION À RECEVOIR – CENTRAIDE OTTAWA</b> (note 4)	60 000	-	-	60 000	90 000
<b>IMMOBILISATIONS</b> (note 5)	2 467 703	-	-	2 467 703	2 614 434
	2 527 703	600 000	-	3 127 703	3 304 434
	3 123 925 \$	513 480 \$	187 201 \$	3 824 606 \$	3 948 134 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

# MAISON FRATERNITÉ

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2018

6

	Fonds de fonctionnement	Fonds de réserve de capital et éventualités	Fonds de réserve de remplacement	2018 Total	2017 Total
<b>PASSIF</b>					
<b>PASSIF À COURT TERME</b>					
Prêt à demande, sans intérêt	499 183 \$	- \$	- \$	499 183 \$	499 183 \$
Créditeurs et frais courus	192 823	-	-	192 823	213 811
Produits reportés	61 784	-	-	61 784	55 969
Partie courante de la dette à long terme (note 6)	64 823	-	-	64 823	64 155
	<b>818 613</b>	-	-	<b>818 613</b>	833 118
<b>DETTE À LONG TERME</b> (note 6)	<b>410 865</b>	-	-	<b>410 865</b>	475 688
<b>SUBVENTIONS REPORTÉES – IMMOBILISATIONS</b> (note 7)	<b>1 265 935</b>	-	-	<b>1 265 935</b>	1 332 563
	<b>1 676 800</b>	-	-	<b>1 676 800</b>	1 808 251
	<b>2 495 413</b>	-	-	<b>2 495 413</b>	2 641 369
<b>SOLDES DE FONDS</b>					
Non affecté	(97 568)	-	-	(97 568)	(124 744)
Affectations internes					
- Investis en immobilisations	726 080	-	-	726 080	742 028
- Fonds de réserve de capital et éventualités	-	513 480	-	513 480	493 893
Affectations externes					
- Fonds de réserve de remplacement	-	-	187 201	187 201	195 588
	<b>628 512</b>	<b>513 480</b>	<b>187 201</b>	<b>1 329 193</b>	1 306 765
	<b>3 123 925 \$</b>	<b>513 480 \$</b>	<b>187 201 \$</b>	<b>3 824 606 \$</b>	3 948 134 \$

# MAISON FRATERNITÉ

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

7

	2018	2017
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent des produits sur les charges	22 428 \$	11 253 \$
<b>Ajustements pour :</b>		
Amortissement des immobilisations	146 731	150 788
Amortissement des subventions reportées – immobilisations	(66 628)	(70 135)
	102 531	91 906
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 8)	(6 247)	88 897
	96 284	180 803
<b>ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>		
Encaissement de la subvention – Centraide Ottawa	30 000	30 000
<b>ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>		
Remboursement de la dette à long terme	(64 155)	(63 506)
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	62 129	147 297
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	545 129	397 832
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	607 258 \$	545 129 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

## 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, une corporation privée sans capital-actions constituée en vertu de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, opère un centre de traitements intensifs et offre des services de réadaptation pour toxicomanes. Maison Fraternité est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonérée d'impôt.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis selon les principales méthodes comptables décrites ci-dessous, pour satisfaire aux exigences en matière d'information financière du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. Certaines des méthodes comptables utilisées aux fins de l'établissement de ces états financiers s'écartent des Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), tel que décrit ci-dessous :

### **Immobilisations – Fonds de fonctionnement**

Plutôt que d'être amorties sur leur durée de vie utile estimative d'une manière logique et systématique en fonction de leur utilisation, les immobilisations financées par des emprunts hypothécaires sont comptabilisées au coût et sont amorties au même rythme que le remboursement en capital de ces emprunts.

### **Contributions au Fonds de réserve de remplacement**

Les contributions du Fonds de fonctionnement au Fonds de réserve de remplacement sont constatées à l'état des résultats plutôt que d'être présentées comme un transfert interfonds.

L'organisme doit, en vertu d'une entente avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, constituer un fonds pour remplacer l'équipement ou pour effectuer des réparations majeures aux immeubles. Le montant de la contribution est déterminé annuellement par le Ministère.

Les méthodes comptables suivantes sont conformes aux NCOSBL :

### **Comptabilité par fonds**

L'organisme utilise la comptabilité par fonds, laquelle requiert des fonds distincts afin de respecter les diverses conditions imposées à l'organisme.

Les fonds suivants sont utilisés par l'organisme :

#### *Fonds de réserve de remplacement*

L'organisme doit, en vertu de son entente avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario, constituer un fonds pour remplacer l'équipement ou pour effectuer des réparations majeures aux résidences Cantin et Laval.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### **Comptabilité par fonds (suite)**

#### *Fonds de réserve de capital et éventualités*

Le Fonds de réserve de capital et éventualités est établi pour des charges majeures ou pour toute autre fin jugée nécessaire par le conseil d'administration. L'organisme vise à atteindre un montant représentant six mois d'opérations afin d'assurer sa survie advenant des compressions budgétaires importantes.

### **Utilisation d'estimations**

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

### **Apports à recevoir**

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

### **Comptabilisation des produits et des apports**

L'organisme comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées aux charges de périodes futures sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les subventions reçues pour le financement des immobilisations sont constatées aux produits en fonction de l'amortissement des immobilisations concernées.

Les produits de location sont constatés sur une base mensuelle conformément aux baux.

Les intérêts et les autres revenus sont constatés lorsqu'ils deviennent exigibles.

Les promesses de dons ne sont comptabilisées en produits qu'une fois qu'elles sont reçues vu le caractère incertain de leur perception.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### **Instruments financiers**

#### *Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs, des intérêts à recevoir, des subventions à recevoir et du dépôt à terme.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent du prêt à demande, des créditeurs et frais courus et de la dette à long terme.

#### *Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

#### *Coûts de transaction*

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

### **Immobilisations financées par l'organisme**

Les immobilisations financées par l'organisme sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée utile respective selon la méthode du solde dégressif aux taux annuels suivants :

Immeuble	5 %
Ameublement et équipement	20 % et 100 %

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Réduction de valeur des immobilisations**

L'organisme comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

**3. DÉBITEURS****Fonds de fonctionnement**

	<b>2018</b>	2017
Taxe de vente harmonisée	<b>25 363 \$</b>	21 639 \$
Autres	<b>9 116</b>	13 403
	<b>34 479 \$</b>	35 042 \$

**4. SUBVENTION À RECEVOIR – CENTRAIDE OTTAWA****Fonds de fonctionnement**

Centraide Ottawa a conclu une entente de financement avec l'organisme en juillet 2011 pour financer un projet de rénovation du Pavillon Gaston-Héon. Selon l'entente, la contribution de 550 000 \$ est versée sur une période de dix ans se terminant en 2020. Le montant encaissé par l'organisme pour l'exercice clos le 31 mars 2018 est de 30 000 \$ (2017 : 30 000 \$).

# MAISON FRATERNITÉ

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 MARS 2018

12

## 5. IMMOBILISATIONS

### Fonds de fonctionnement

	Coût	Amortissement et radiation cumulés	2018	2017
<b>Immobilisations financées par emprunts hypothécaires :</b>				
Résidence Cantin				
Terrain	185 000 \$	- \$	185 000 \$	185 000 \$
Immeuble	751 364	607 492	143 872	187 379
Ameublement et équipement	31 437	25 418	6 019	7 840
	967 801	632 910	334 891	380 219
Résidence Laval				
Terrain	112 455	-	112 455	112 455
Immeuble	269 481	242 168	27 313	45 456
Ameublement et équipement	10 154	9 125	1 029	1 713
	392 090	251 293	140 797	159 624
	1 359 891	884 203	475 688	539 843
<b>Immobilisations acquises à même les fonds propres de l'organisme :</b>				
Résidence Cantin				
Terrain	200 000	-	200 000	200 000
Immeuble	96 167	35 288	60 879	64 072
Ameublement et équipement	90 459	88 851	1 608	2 010
	386 626	124 139	262 487	266 082
Résidence Laval				
Ameublement et équipement	19 018	18 892	126	172
Pavillon Gaston-Héon				
Terrain	250 000	-	250 000	250 000
Immeuble	2 165 574	691 608	1 473 966	1 551 541
Ameublement et équipement	24 198	18 762	5 436	6 796
	2 439 772	710 370	1 729 402	1 808 337
	2 845 416	853 401	1 992 015	2 074 591
	4 205 307 \$	1 737 604 \$	2 467 703 \$	2 614 434 \$

# MAISON FRATERNITÉ

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 MARS 2018

13

## 6. DETTE À LONG TERME

### Fonds de fonctionnement

	2018	2017
Emprunt hypothécaire avec privilège sur la propriété sise au 242, rue Cantin d'une valeur comptable nette de 334 891 \$ – 1,04 %, échéant le 1 octobre 2020, remboursable par versements mensuels de 4 088 \$, capital et intérêts	334 891 \$	380 219 \$
Emprunt hypothécaire avec privilège sur la propriété sise au 105, rue Laval d'une valeur comptable nette de 140 797 \$ – 1,04 %, échéant le 1 octobre 2020, remboursable par versements mensuels de 1 700 \$, capital et intérêts	140 797	159 624
	475 688	539 843
Partie courante de la dette à long terme	64 823	64 155
	410 865 \$	475 688 \$

Les versements en capital approximatifs à effectuer et le solde renouvelable au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

	Payable	Renouvelable
2019	64 823 \$	- \$
2020	65 491 \$	- \$
2021	38 519 \$	306 855 \$

## 7. SUBVENTIONS REPORTÉES – IMMOBILISATIONS

### Fonds de fonctionnement

Les subventions reportées – immobilisations représentent le financement affecté pour couvrir les acquisitions d'immobilisations. Les subventions sont constatées aux produits au même rythme que l'amortissement des immobilisations concernées.

	2018	2017
Solde au début	1 332 563 \$	1 402 698 \$
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	(66 628)	(70 135)
Plus : montant reçu pour les exercices suivants	-	-
Solde à la fin	1 265 935 \$	1 332 563 \$

# MAISON FRATERNITÉ

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 MARS 2018

14

## 8. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2018	2017
Débiteurs	563 \$	27 803 \$
Intérêts à recevoir	(823)	(2 740)
Subventions à recevoir	8 500	(8 500)
Frais payés d'avance	686	788
Créditeurs et frais courus	(20 988)	67 906
Produits reportés	5 815	3 640
	<b>(6 247) \$</b>	<b>88 897 \$</b>

## 9. SUBVENTION – MINISTÈRE DES SERVICES À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE

L'organisme a conclu un contrat avec le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse. En vertu du contrat, la direction doit produire un rapport des rapprochements annuels des charges relatives aux programmes du ministère qui résume les produits, les charges ainsi que tout excédent ou déficit qui en découle par rapport au contrat.

Contrat	Valeur du contrat	Excédent
Adolescents de moins de 16 ans	61 506 \$	- \$

## 10. PROGRAMME D'AIDE À LA RETRAITE

L'organisme contribue à un régime de retraite à cotisations déterminées pour ses employés avec Ottawa Community Agencies Pension Plan en y versant une contribution équivalente à 1,68 fois le montant contribué par les employés. Le montant versé par l'organisme pour l'exercice clos le 31 mars 2018 est de 132 131 \$ (2017 : 123 018 \$).

## 11. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux d'intérêt variables à un risque de flux de trésorerie. L'organisme n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour neutraliser les incidences de ce risque.

La dette à long terme de l'organisme porte des taux d'intérêt fixes et, par conséquent, les risques auxquels ce dernier est exposé sont minimes.

### 12. ÉVENTUALITÉS

#### **Montants octroyés en vertu d'ententes**

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution des projets qui sont assujettis à des modalités qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet d'un remboursement à l'organisme de financement, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

### 13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice courant.

**COMMENTAIRE DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT CONCERNANT  
L'INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE**

Les états financiers de Maison Fraternité et notre rapport de l'auditeur indépendant portant sur ces états financiers sont présentés dans la section précédente de ce document.

Sur la base des informations fournies par la direction, nous avons compilé l'information financière supplémentaire. Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen à l'égard de l'information financière supplémentaire et, par conséquent, nous n'exprimons aucune assurance à leur sujet.

Le lecteur doit garder à l'esprit que l'information financière supplémentaire n'est pas requise pour atteindre l'objectif d'une image fidèle de la situation financière, des résultats et des flux de trésorerie de Maison Fraternité selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et que l'information financière supplémentaire risque de ne pas convenir à ses besoins.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)  
Le 23 mai 2018

# MAISON FRATERNITÉ

## DÉTAIL DES PRODUITS ET DES CHARGES – FONDS DE FONCTIONNEMENT

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

(non audité – voir commentaire page 16)

17

	Programme Santé	Programme Logement	Programme MSEJ	Programme de développement sain des enfants et des jeunes	Autres activités	2018 Total	2017 Total
<b>PRODUITS</b>							
Subventions et contributions							
- RLISS de Champlain	2 775 759 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 775 759 \$	2 808 466 \$
- Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario	6 487	191 819	-	-	-	198 306	188 865
- Ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse	-	-	61 506	-	-	61 506	61 506
- Centraide	-	-	-	33 980	-	33 980	33 980
- Ontario au travail	-	-	-	-	30 000	30 000	30 000
Conseils scolaires	-	-	-	-	200 112	200 112	182 925
Location de salles	-	1 220	-	-	21 294	22 514	22 014
Amortissement des subventions reportées – immobilisations	-	2 882	-	-	63 746	66 628	70 135
Contribution du Fonds de fonctionnement	-	-	-	-	-	-	-
Dons	35 000	-	-	-	-	35 000	952
Intérêts et autres	1 272	274	-	-	-	1 546	65 943
<b>Total des produits à reporter</b>	<b>2 818 518</b>	<b>196 195</b>	<b>61 506</b>	<b>33 980</b>	<b>315 152</b>	<b>3 425 351</b>	<b>3 464 786</b>

# MAISON FRATERNITÉ

## DÉTAIL DES PRODUITS ET DES CHARGES – FONDS DE FONCTIONNEMENT

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

(non audité – voir commentaire page 16)

18

	Programme Santé	Programme Logement	Programme MSEJ	Programme de développement sain des enfants et des jeunes	Autres activités	2018 Total	2017 Total
Total des produits reporté de la page précédente	2 818 518	196 195	61 506	33 980	315 152	3 425 351	3 464 786
<b>CHARGES</b>							
Salaires et avantages sociaux	2 277 663	34 557	57 266	33 980	225 069	2 628 535	2 702 467
Nourriture	121 231	-	-	-	-	121 231	116 445
Entretien, réparations et alarmes	45 098	24 571	-	-	146	69 815	89 096
Électricité, chauffage et eau	15 815	37 644	-	-	-	53 459	64 046
Télécommunications	47 281	-	-	-	-	47 281	43 288
Fournitures de bureau et équipement informatique	44 482	-	-	-	-	44 482	57 768
Allocations aux résidents, médicaments et besoins personnels	32 883	-	-	-	-	32 883	28 020
Promotion et cotisations	30 298	-	-	-	-	30 298	45 236
Formation du personnel	23 429	-	209	-	-	23 638	27 623
Assurances	15 667	7 122	1 424	-	4 273	28 486	26 176
Ateliers	17 244	-	-	-	-	17 244	11 944
Déplacements des employés	10 464	-	2 369	-	4 379	17 212	17 976
Impôts fonciers	13 674	-	-	-	-	13 674	13 680
Honoraires professionnels	121 806	4 834	238	-	-	126 878	64 881
Intérêts sur la dette à long terme	-	5 300	-	-	-	5 300	5 948
Amortissement des immobilisations							
- financées par hypothèque	-	64 155	-	-	-	64 155	63 506
- financées par l'organisme	1 596	3 239	-	-	77 741	82 576	87 280
Contribution au Fonds de réserve de remplacement	-	6 976	-	-	-	6 976	6 976
	2 818 631	188 398	61 506	33 980	311 608	3 414 123	3 472 356
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>							
	(113) \$	7 797 \$	- \$	- \$	3 544 \$	11 228 \$	(7 570) \$